

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 59
Membres absents : 19
Procurations : 07

Séance du 26 février 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du mois de février, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 20/02/2025
Date de transmission : 03/03/2025
Date de mise en ligne : 04/03/2025

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GARNIER Fabienne, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. BOHLY Dominique)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

11^{ème} QUESTION

Appel à projets « Prévention des risques professionnels des métiers du tri et de la collecte des déchets » du Fonds National de Prévention – Contrat d'accompagnement et subventionnement des actions (DELIBERATION n° 2025-011)

Le Fonds National de Prévention (FNP) de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) a publié courant 2024 un appel à projets dans le cadre de la prévention des risques professionnels des métiers du tri et de la collecte des déchets. Suite au dépôt d'un dossier de candidature, rédigé conjointement par la Direction des ressources humaines et celle des déchets ménagers, Saint-Louis Agglomération a été retenue comme récipiendaire de cet appel à projets, avec dix autres collectivités au niveau national. Dans ce cadre, Saint-Louis Agglomération va pouvoir bénéficier d'un financement de 235 000 €, qui pourra le cas échéant être plafonné à 265 000 €.

Ce projet échelonné sur une durée de deux ans vise à réduire les risques liés aux troubles musculo-squelettiques, aux expositions chimiques et biologiques, ainsi qu'aux interactions avec le public. L'objectif est de renforcer la sécurité et d'améliorer les conditions de travail des agents concernés, tout en répondant aux exigences nationales en matière de santé et sécurité au travail.

Le projet se déroulera en plusieurs étapes :

- Une phase de diagnostic permettra d'analyser les risques auxquels les agents sont exposés grâce à des observations terrain et des échanges directs avec les équipes.
- Sur cette base, un plan d'actions concret et adapté sera élaboré afin de proposer des mesures de prévention adaptées et efficaces.
- Ces mesures seront ensuite mises en œuvre progressivement, avec un suivi continu pour garantir leur pertinence et leur efficacité.


Le contrat d'accompagnement, incluant la subvention allouée par le FNP, a déjà été signé par le Président de Saint-Louis Agglomération, dans le cadre de ses délégations. Il appartient désormais à la collectivité de mettre en œuvre les actions identifiées, en respectant le cadre et les objectifs fixés par le FNP.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- de prendre acte de la subvention maximale de 265 000 € attribuée à Saint-Louis Agglomération par le FNP et de la signature du contrat d'accompagnement de deux ans ;
- de valider la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de ce projet de prévention des risques professionnels ;
- de mandater le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération. Un point régulier sur l'avancement de ce projet sera effectué en FSSCT.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.


La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis le 28 février 2025


Le Président,
Jean-Marc DEICHTMANN

